

**Zeitschrift:** Versants : revue suisse des littératures romanes = Rivista svizzera delle letterature romanze = Revista suiza de literaturas románicas

**Herausgeber:** Collegium Romanicum (Association des romanistes suisses)

**Band:** 3 (1982)

**Artikel:** Entretien sur le secret

**Autor:** Butor, Michel / Dällenbach, Lucien / Descombes, Vincent

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-250295>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## ENTRETIEN SUR LE SECRET

*Avec la participation de Michel Butor, Lucien Dällenbach,  
Vincent Descombes, Jean-Charles Gateau  
Laurent Jenny et Vahé Godel. \**

\* Cet entretien, organisé pour *Versants* par les soins de Lucien Dällenbach, s'est tenu à Genève le 11 février 1981. Afin de mettre en œuvre l'objet même qui l'anime, nous avons cru plaisant de ne pas originer les interventions et de laisser ainsi le jeu (éminemment littéraire) du « qui dit quoi ? » s'exercer librement. Pour peu qu'il connaisse les travaux des uns et des autres, le lecteur délieur d'énigmes n'aura pas grand peine à rapporter tel énoncé à tel nom propre. Y réussira-t-il toujours, sans erreur sur la personne ? C'est ce que la logique du secret nous voue à ignorer, et lui avec nous...

[...]

— Pour avancer, je crois qu'il nous faut partir des secrets les plus simples, du secret banal. Il y a des services secrets, des documents sur lesquels on met « secret » ou « top secret ». On voit très bien comment cela opère une séparation à l'intérieur d'une société entre deux groupes : ceux qui savent et ceux qui ne savent pas. Il y a deux choses très différentes : dans certains cas, le groupe qui a le secret veut que les autres sachent qu'il a le secret ; c'est un cas extrêmement fréquent. On peut même dire que c'est ça la structure fondamentale de ce qu'on appelle la société secrète. Un deuxième type de secret, c'est lorsqu'il y a des choses qu'une partie de la société sait mais ne veut pas qu'on sache qu'elle les sait. Dans le premier cas, l'on a affaire à un groupe qui peut vouloir exercer un pouvoir de prestige en disant : nous, nous avons le secret et les autres disent « oui, vous avez le secret et nous ne l'avons pas ». Il y a un autre type de pouvoir qui est sans prestige ; des gens ont effectivement certains secrets permettant d'agir sur certaines choses et les autres ne l'ont pas, ne savent même pas qu'ils l'ont. Ça, c'est un secret bien plus profond.

— Ta distinction, est-ce qu'on ne peut pas lui faire rejoindre la distinction de Pascal entre la force et la grimace ?

— Bien sûr ! Il y a la grimace du faux secret et la force du vrai secret. Lorsqu'il y a une société secrète, la société n'a pas un faux secret ; la société a vraiment des secrets qu'elle ne divulgue pas. Il peut y avoir par contre à l'intérieur de cette société des groupes qui ne se présentent pas

comme ayant des secrets et qui pourtant les ont. Ces groupes peuvent être nombreux ou peu nombreux. Ils peuvent comporter seulement une personne. A la limite, ça peut se passer à l'intérieur même de la personne ; il y a d'innombrables récits de science-fiction sur des choses comme ça. Celui qui a le secret ne sait même pas qu'il l'a alors que les autres le savent et, pourtant, il exerce un pouvoir sur eux à certains moments.

— Ce qui me frappe dans le distinguo que tu fais, c'est la notion de faux secret, c'est-à-dire de savoir-bidon lié à certains ésotérismes, genre franc-maçonnerie, etc., et la notion de vrai secret, c'est-à-dire d'efficacité pratique liée à certaines connaissances à caractère militaire ou politique.

— Je ne crois pas du tout qu'il s'agisse d'une distinction entre vrai ou faux secret : faire savoir qu'on a un secret n'implique pas le moins du monde que le secret soit faux, au contraire. Prenons des exemples tout simples dans le roman policier, le roman d'espionnage, ou la politique de tous les jours. Il y a un ensemble de documents et certains de ces documents sont classés secrets. Parmi ces documents, il y en a certains dont on veut qu'on sache, que les autres sachent qu'ils sont classés secrets. La CIA, le Pentagone, Moscou, etc., sont des institutions qui ont des secrets et qui le clament partout. La TV, la radio nous dit tout le temps : il y a des gens qui ont des secrets. Le gouvernement français essaie toute la journée de nous dire : nous avons des secrets.

— Ce qu'on a besoin de faire savoir qu'on a, est-ce vraiment un secret ?

— Je me demande au contraire s'il y a des secrets qu'on ne fait pas transpirer. J'ai beaucoup de peine à penser un secret qui réellement se cache sans être pris dans une logique perverse.

— Il y a d'innombrables secrets qui ont été surpris.

— Cela voudrait-il dire qu'on maîtrise le secret, qu'on est capable de n'en rien laisser paraître jusqu'à ce qu'il soit éventé par accident ? Comment garder ce qu'on cache ? Comment entrer dans le secret ?

— La rétention de l'information et sa réception sont en effet deux questions très différentes. Quelqu'un qui parle dans son rapport au langage a-t-il le contrôle de ce que vont recevoir les autres de ce qu'il a dit ? Ce n'est pas du tout sûr. Il y a des règles de la révélation, de la rétention, et là on se place dans une situation artificielle où tout est codé. Si on n'a pas le contrôle de ce que les autres vont comprendre, est-ce que ce ne serait pas la communication elle-même qui déciderait de ce qu'on peut divulguer ?

— Sur ce point, je crois que tout le monde est d'accord : la communication marche mal ; lorsqu'on dit quelque chose, on ne le dit jamais

complètement ; on ne sait pas entièrement ce qu'on dit. Mais cela est si général que ce n'est pas très éclairant. Ce qui permet d'avancer, ce sont des situations simples où justement des gens ont des informations dont ils savent très bien qu'elles seront comprises et qui arrêtent ces informations. C'est le cas du Pentagone. Le dossier qui est marqué « Top secret », c'est évidemment celui dont tout le monde est certain que les autres le comprendront tout de suite — celui qu'il faut cacher absolument.

— La question de savoir comment on entre dans le secret est fondamentale. Car si nous ne pouvons parler que de secrets qui ont été dévoilés, ceux-ci l'ont été de façons très différentes ; dans certains cas, ils ont été trahis, ou interceptés, ou proclamés ; dans d'autres, ils ont été mis au jour par une activité de type herméneutique. A cet égard, il importe de faire une distinction du côté de la réception entre la pure détection et l'interprétation du secret.

— En effet. Si nous prenons dans cette perspective le cas le plus simple qui, encore une fois, est celui des dossiers secrets, nous avons d'un côté des gens qui *savent* ce dont ils parlent et de l'autre côté, des gens qui *sauraient* ce dont on parle s'ils étaient en possession du secret. Nous avons une société qui est divisée en deux parties par le secret ; d'un côté les gens s'entendent entre eux et de l'autre côté ils ne s'entendent pas entre eux, parce qu'ils n'entendent pas ce que les autres disent. Le fait que d'un côté les gens s'entendent entre eux implique qu'ils parlent le même langage, c'est-à-dire qu'à l'intérieur du langage général, il y a un langage particulier qui est un langage secret. On peut poser cela en principe. Lorsqu'il y a société secrète ou documents secrets, ce qui est la même chose, il y a langage secret. Or, à partir du moment où il y a un langage particulier à l'intérieur de la société, il y a un problème de décodage pour le reste de la société. Ce problème du décodage est tout à fait évident ; le message secret c'est un texte qui passe à l'intérieur de la partie de la société pas au courant pour atteindre un autre membre de la société qui est au courant, et va être capable de décoder. Quant au groupe qui est à l'extérieur et qui veut surprendre ces informations, il va essayer par un certain nombre de moyens d'interpréter ce secret.

A partir de schémas de ce genre où les choses sont claires, on peut généraliser et dire qu'il y a toutes sortes d'étages de sociétés secrètes ; pas seulement une société à l'intérieur de l'autre, mais plusieurs à la limite, une société où personne ne sait la totalité du secret, où personne n'est capable de décoder la totalité du langage.

On peut généraliser aussi en disant que la décision de garder le secret peut ne pas être prise par un individu ou un ensemble d'individus, qu'elle peut ne pas être prise clairement, et ainsi de suite.

— Plus généralement encore, on pourrait se demander si le secret ou la discrimination de l'information n'est pas quelque chose de fondateur pour une société. Il s'agit de renverser la perspective et de reconnaître non pas qu'il existe des sociétés secrètes à l'intérieur d'une société secrète, mais que la société se secrète en tant que société secrète des uns pour les autres.

— Absolument. Nous ne connaissons aucun exemple de société dans laquelle il n'y ait pas de sociétés secrètes, des parties de la société qui ont un langage particulier. Ces parties de la société conservent leur autonomie par rapport aux autres dans la mesure où elles conservent la spécificité de leur langage. Même en France l'orthographe est un mode de société secrète. C'est le code de la société distinguée. C'est pour cela qu'il n'y a pas de vraie réforme de l'orthographe possible en France. Parce que c'est trop important comme séparation à l'intérieur de la société française pour l'instant. Une réforme de l'orthographe impliquerait une transformation de la société à laquelle la France contemporaine n'est pas du tout prête.

— Est-ce qu'on peut dire que l'orthographe est un secret ?

— Tout dépend de la définition qu'on en donne. Il y a le secret incontestable, le dossier secret, etc. Mais il y a aussi le secret du métier, le secret de l'art qui, pourrait-on dire, se dérobe dans la visibilité même : il fonctionne de manière secrète pour les gens qui n'ont pas atteint un certain niveau et, comme le montre bien l'exemple de l'orthographe qui, peut-être, n'est même faite que pour cela, agit comme facteur de discrimination sociale.

— Est-ce qu'une *technè* qui a des effets discriminants peut être automatiquement qualifiée de secret ? Je suis jaloux de mon garagiste car ma voiture pour moi est énigmatique. L'énigme qu'elle constitue pour moi, est-ce un secret ?

— C'est un cas typique de secret de métier, dont le dévoilement est progressif. Il y a des quantités de sociétés secrètes à degrés, à l'intérieur desquelles on entre peu à peu, par une suite d'initiations. Ce chemin que l'on fait à l'intérieur de la société secrète est sanctionné par des épreuves. A chaque épreuve on vous révèle certaines choses, et l'on acquiert l'aptitude de comprendre certaines réalités ou de faire certains actes.

— Toute graduation dans l'acquisition des savoirs peut-elle être qualifiée de secret ? Non. La possession de l'écriture, par exemple, peut-elle être qualifiée de secret dans toute société ? Le fait qu'il y ait des paliers pour l'acquisition des savoirs ne me paraît pas relever a priori du secret.

— Il n'y a secret qu'à partir du moment où il y a quelque chose de

réservé, à partir du moment où on vous dévoile quelque chose, où vous surprenez quelque chose. Mais il ne faut pas en rester pour l'analyse du secret à un émetteur toujours maître de faire le tri entre ce qu'il cache et ce qu'il révèle. Il importe également de tenir compte de ce qui peut être reçu ou non, et de la prise variable que l'émetteur a sur ce qu'il émet. C'est dire qu'il convient d'élaborer toutes les modalités qui se rattachent au poste d'émission comme au poste de réception. C'est dire encore qu'il faut prendre en compte la totalité de la situation de communication si on ne veut pas tomber dans l'idée que chacun condamne qui serait que la communication est une sorte de manipulation dont on aurait le contrôle.

— Je souhaiterais qu'on en reste jusqu'à nouvel ordre à cette idée que le secret réside dans la rétention des informations, c'est-à-dire que la transmission de certains savoir-faire qui ne sont pas de l'ordre du langage n'entrent pas dans le secret.

— Toute la question est de savoir quel est le sujet de la rétention. Il peut y avoir rétention selon de multiples modalités ; est-elle le fait d'un individu psychologique ? D'une structure sociale ?

— L'individu n'est évidemment pas seul en cause.

— L'orthographe est un bon exemple à cet égard. Parce qu'il y a deux choses différentes. La difficulté d'acquérir certaines connaissances et le fait, pourtant, que le chemin vers ces connaissances est en théorie totalement ouvert. Or dans la plupart des cas, ceci n'est pas vrai. A l'intérieur de notre société et de toute société connue le chemin vers les connaissances n'est jamais totalement ouvert. La difficulté n'est jamais la difficulté de la connaissance même. C'est toujours une difficulté que la société dans sa structure met à l'acquisition de certaines connaissances. Et pour l'orthographe c'est absolument évident. L'orthographe est une façon de transcrire l'auditif en visuel. Si le code est gardé complexe, c'est pour qu'il soit difficile à acquérir et pour qu'on ne puisse l'acquérir que dans la mesure où l'on dispose d'un certain temps. Là on peut parler d'un secret progressif. Il n'y a pas quelqu'un qui a décidé un beau jour dans un ministère : nous allons rendre l'orthographe difficile pour éliminer les Marocains. Non. Mais en fait, c'est comme cela que ça fonctionne. Du côté du Marocain, cela sera ressenti comme un secret gardé par les autres. Et pour les autres qui savent, cela sera aussi vécu comme un secret et comme une sorte de privilège.

— Est-ce qu'on peut dire que tout critère de distinction sociale, que tout système de discrimination sociale est de l'ordre du secret ?

— J'irais volontiers jusqu'à dire que dans toute distinction sociale, il y a une question de langage. Nous pouvons avoir des secrets très nets, très simples, où quelqu'un supprime une information à quelqu'un d'autre qui

la comprendrait très bien ; mais il y a des cas plus complexes où il y a des secrets progressifs. Prenons la transmission des connaissances à l'intérieur d'une société comme la nôtre. Il y a des problèmes de pédagogie fondés dans l'objet même, dans ce qu'on enseigne. Il y a des moments où on révèle le secret. Par exemple quand le professeur de physique révèle aux élèves émerveillés que l'eau c'est H<sub>2</sub>O. Ce n'est pas un secret, c'était quelque chose que les élèves ne connaissaient pas, dont on peut dire en un certain sens que c'était à leur disposition et qu'à la rigueur ils auraient pu l'apprendre autrement que par le professeur. Mais ces problèmes de pédagogie ne se posent pas simplement par rapport à l'objet qu'on enseigne. Ils se posent aussi par rapport à la façon dont cet objet est inscrit à l'intérieur des structures sociales. C'est particulièrement évident dans certaines régions où il y a épaississement volontaire du langage pour conserver certains privilèges. La région la plus claire à cet égard est le Droit. Dans la médecine, c'est la même chose. La médecine, qui est une région de la société extraordinairement hiérarchisée, est vraiment une société secrète avec des enceintes concentriques extrêmement difficiles à franchir avec, dans certains cas, des secrets caractérisés : aux USA par exemple, lorsqu'on va chez un pharmacien, on ne peut pas savoir quelle est la drogue que l'on achète. Le médecin donne un code au pharmacien, le pharmacien vous donne le médicament qui correspond au code et le client ne peut pas savoir ce que c'est. Ceci pour éviter que le client puisse aller chez le pharmacien sans passer par le médecin.

— La question qu'on peut poser ici est la suivante : est-ce qu'il y a une espèce de continuité quasiment naturelle et d'homogénéité de terrain entre ce qui est discrimination et ce qui est le secret, ou est-ce qu'il y aurait à un moment donné un point où l'on pourrait dire : ceci est de la discrimination et cela est du secret ?

— Pour y voir clair, il faut introduire une distinction. L'étymologie du mot secret est utile dans la mesure où elle rappelle qu'il s'agit de mettre quelque chose à part : un dossier, des paroles qu'on aurait pu prononcer, mots ou morceaux de langage. Tandis que la discrimination, elle, porte non pas au niveau de choses ou d'énoncés, mais de groupes ou de personnes qui parlent. Cette différence entre énoncé et énonciation est tout à fait essentielle. Quand on cache des paroles à des gens qui, par conséquent, sont exclus d'un circuit, il arrive que ces gens auraient la compétence de comprendre, mais que la performance leur est refusée. Certains secrets, contingents, n'ont pas la stabilité des discriminations sociales, alors que d'autres coïncident avec elles.

— Il n'empêche que l'exclu peut avoir l'impression qu'il existe un discours qui pourrait lui expliquer pourquoi il est exclu. Je pense à des

phénomènes de mode, à la mode punk par exemple. Si on voit surgir dans la société un certain nombre de gens qui affichent des signes simultanément et qui constituent un groupe, ceux qui n'en sont pas peuvent penser qu'il y a un savoir qui réunit sur ces signes même si ceux qui les arborent sont incapables d'explicitier ce qu'ils recouvrent.

— Ils sont incapables d'explicitier, mais ils se comprennent très bien entre eux. C'est effectivement une société secrète. Quelle est la relation exacte entre cette société secrète et le reste de la société ? Aux ethnologues de la société en question de le dire. A l'intérieur d'une société océanienne ou africaine, il y a des gens à l'intérieur d'une société secrète qui savent très bien comment on y entre et comment on n'y entre pas, mais il n'y a pas forcément quelqu'un à l'intérieur de cette société qui est capable de dire quel est le rôle que joue cette société. Cette société joue son rôle parce qu'elle a un certain savoir à l'intérieur. De même la mode punk.

— Ceci est une bonne transition pour glisser du côté de la littérature : les écrivains ne se prennent-ils pas pour des punks ?

— Exactement.

— Ne secrètent-ils pas du secret à l'égard des lecteurs ?

— J'ai dit depuis longtemps que chaque œuvre littéraire intéressante était à l'origine d'une société secrète dans la mesure où elle donne un certain nombre de références ; les gens qui n'ont pas lu cette œuvre ou qui n'en ont pas entendu parler sont exclus de ces références. Prenons par exemple *Madame Bovary*. A l'intérieur de la société française il y a les gens qui comprennent quand on dit Homais et il y a les gens qui ne comprennent pas. Dans un salon, l'effet est très net.

— Cet exemple met bien en lumière ce que nous avons dit des discriminations sociales : les œuvres littéraires en principe ne sont pas cachées : à tout instant, quiconque le voudrait pourrait y accéder. Il n'y a donc pas seulement des secrets à protéger ou à voler. Nous pouvons aussi avoir l'impression qu'il y a des secrets quelque part que nous pourrions surprendre et inversement, que des gens veulent surprendre chez nous des secrets dont nous ne savons pas exactement quels ils sont. Rien n'empêche d'ailleurs de compliquer le système et d'imaginer un individu condamné à dissimuler devant quelqu'un qui sait le fait que lui ne sait pas qui est Homais... Le secret n'est donc pas seulement quelque chose d'important à cacher ni quelque chose d'important à surprendre. Il peut être quelque chose d'insignifiant qui, du fait des discriminations sociales, devient important.

— Serais-tu prêt à dire que le lecteur crédite tout écrivain ou toute œuvre d'un secret ?

— La question n'est pas de savoir si le lecteur pense qu'il y a un secret dans l'œuvre ; l'œuvre, même si elle n'enseigne qu'elle-même, joue comme point de rencontre entre un certain nombre de gens qui savent de quoi il s'agit. Ces œuvres qui vont servir de discriminant charrient toujours des connaissances, de l'expérience, etc. La littérature pure est une illusion de collégien.

— Il y a une structure qu'on trouve exemplairement chez Balzac mais qui s'observe dans toute la tradition du roman, à savoir l'opposition superficie/profondeur : le romancier qui se donne pour quelqu'un qui va à la recherche des « drames cachés », qui dépasse le monde des apparences, n'incite-t-il pas nécessairement son lecteur à créditer l'œuvre d'un savoir auquel lui n'a pas directement accès ?

— Bien sûr. Balzac est un très bon exemple parce qu'il se propose comme révélateur des arcanes d'une société qui a changé. Voilà une œuvre pleine de sociétés secrètes et qui traite du secret à tous les niveaux, de façon quasi exhaustive.

— Oui, mais d'autres textes de la même époque produisent le même effet, sans que le lecteur en soit conscient. Stendhal aussi est un auteur du secret, d'abord à pseudonymes, ensuite à chiffrage interne, anagrammes, etc. Mais Stendahl ne le dit pas de façon aussi manifeste que Balzac.

— Ce qui m'intéresse, c'est la possibilité ou non de généraliser : est-il licite d'affirmer que tout texte a affaire au secret dans la mesure où il a affaire au savoir, où il est dépositaire d'un savoir ? Est-ce qu'il n'y a pas une dimension du secret dès qu'il y a interprétation ?

— De tout façon, s'il y a interprétation, c'est qu'il y avait quelque chose de pas très clair dans le message au point de départ... C'est le problème général de la communication : lorsqu'on communique, on ne communique pas tout ce qu'on voudrait communiquer et on communique autre chose que ce qu'on croit communiquer. C'est parfaitement vrai pour la littérature. L'écrivain est toujours perpétuellement débordé par son texte. Il n'arrive jamais à dire ce qu'il voudrait dire et si c'est un bon écrivain, ce qu'il dit est plus intéressant que ce qu'il aurait voulu dire.

— Peut-on qualifier cela de secret ?

— Ce n'est pas un secret massif comme le « top secret », qui est de l'ordre du conscient et dont nous sommes partis par commodité. Mais à partir de là nous pouvons rayonner. Lorsque nous arrivons à la littérature, nous touchons à des régions tout à fait diffuses, parce qu'un écrivain intéressant constitue une société secrète sans savoir du tout comment il la constitue. Le type du Pentagone sait très bien qui peut lire et qui ne peut pas lire. Tandis qu'un écrivain qui a tant soit peu de

nouveauté ne peut pas savoir qui comprendra et qui ne comprendra pas.

— On pourrait faire intervenir une autre distinction et dire qu'en matière littéraire, il y a des secrets qui portent sur l'énoncé et d'autres qui concernent le maniement même du langage, le code. Ils ne sont pas de même ordre. Le secret du texte est comment je signifie.

— Là on retrouve la question des secrets de métier.

— Avec cette nuance que si on parle de littérature, on est censé aussi accéder à un sens suprême par ce mode particulier de signifier.

— Si Roussel explique son secret dans *Comment j'ai écrit certains de mes livres*, c'est parce qu'il estime qu'il a écrit des choses extraordinaires. Et il a envie que d'autres personnes puissent se servir de cela.

— Ce qui, soit dit en passant, est le type d'une révélation tout à fait illusoire!...

— Pas du tout. On n'aura rien compris à Roussel tant qu'on ne comprendra pas qu'il dit en toute simplicité: «J'ai trouvé un truc extraordinaire qui me permet de faire des livres admirables. Je vais vous passer le truc que j'avais gardé pour moi». Parce qu'il était tellement modeste qu'il avait l'impression que des autres auraient fait la même chose que lui et qu'il n'aurait plus su quoi faire. Il donne des secrets comme des secrets de fabrication, et il les donne comme un cuisinier à un apprenti arrivé à un certain niveau.

— On a évoqué tout à l'heure le roman policier. Une chose me frappe, c'est à quel point plusieurs nouveaux romans, au début, ont renoué avec ce type de récit. N'y a-t-il pas là quelque chose d'intéressant?

— A l'intérieur du roman policier classique, on raconte la découverte d'un secret. On raconte aussi la constitution du secret. Dans ce type de roman illustré par Conan Doyle, Agatha Christie et Dorothy Sayers, à la fin du livre, en principe, il n'y a plus de secret pour le lecteur. On a assisté à la formation d'une espèce de tumeur et ensuite la tumeur s'est guérie, d'où un effet profondément thérapeutique de ce genre de récits grâce à cette résorption sur un plan imaginaire. Mais il y a des romans plus raffinés que cela ou plus pervers qui jouent non pas sur une solution univoque, mais sur une double solution. C'est en général une solution fantastique qui double la solution policière normale. On a un roman policier que se ferme de la façon la plus classique et derrière, en écho, un roman fantastique qui, lui, reste ouvert. L'auteur par excellence de ce type de structure a écrit sous deux pseudonymes: Carter Dixon et John Dixon Car. Sous le premier pseudonyme, il propose des romans policiers classiques, à fin univoque, avec une atmosphère très travaillée, et sous le second pseudonyme, un roman fantastique qui se superpose à un roman

policier. Ainsi, son roman le plus célèbre, *La Chambre ardente*, fait jouer en résonance à une histoire contemporaine, l’Affaire des poisons.

— N’y a-t-il pas une autre forme de récit où le secret ne se temporalise pas de cette façon ?

— Chez John Dixon Car, la doublure fantastique laisse la structure ouverte. Il y a une solution policière qui ferme si l’on veut, mais il y a une solution fantastique qui laisse les choses ouvertes. Dans le nouveau roman, on a pris des structures du roman policier, mais en supprimant la résorption finale. Il y a des œuvres classiques dans le roman policier où la narration des événements reçoit un certain nombre de variations selon des points de vue qui changent selon l’identité du coupable. L’exemple le plus typique à cet égard est un livre comme *Dix petits nègres* où nous avons dix solutions selon que c’est telle ou telle des dix personnes enfermées dans l’île qui est présumée coupable. Structure tout à fait ingénieuse. Beaucoup d’autres romans policiers s’approchent de ce type de structure. Or le principe de la variation de la narration à partir d’un certain nombre d’événements fondamentaux qu’on pourrait appeler des événements-indices se trouve aussi bien chez Robbe-Grillet où cette propriété s’observe même au niveau des micro-événements et des détails du texte (*Dans le labyrinthe* en est un des meilleurs exemples) que chez Nathalie Sarraute dans le remuglement de la sous-conversation, Pinget avec les questionnaires — ou moi-même.

— Autrement dit, le récit travaille toujours avec le secret mais en laissant tourner les possibilités sans y mettre un terme par l’explosion de la vérité qui, dans le roman policier, constitue le dénouement.

— On a l’exploration d’un nœud, le nœud tourne sous le regard. Il n’y a pas cet arrêt caractéristique du roman policier classique.

— Le roman policier, c’est un récit du secret. Balzac aussi, ce sont des récits de secrets, des secrets *narrés*. Mais il y a bien d’autres modalités du secret en littérature. Qu’en est-il par exemple des secrets impliqués par le texte sans être dedans ? Comment définir la légitimité de la fonction qui les révèle et en tracer les limites ? Dès lors qu’on quitte l’approche positiviste, qui prétendait débusquer les secrets que l’auteur avait cachés, le problème se pose et il n’est pas simple.

— Il engage directement en effet une théorie de la lecture et de l’interprétation.

— Et le secret, engage-t-il aussi Hugo, sur lequel tu travailles ?

— Ce qui à ce titre m’intéresse chez Hugo, c’est un phénomène un peu marginal que je qualifierais de posture d’interlocution paradoxale. Quand, à partir de 1850, Hugo code dans ses *Carnets* des rencontres

avec des prostituées ou avec des gens divers, ce qui m'arrête, c'est à la fois le statut du journal intime mais dont on prévoit avant sa mort qu'on va le léguer à la Bibliothèque Nationale, et où l'on dit dans certaines pages : « Ceci que je viens d'écrire en code secret est un code secret dont moi seul ai la clé ». Ou pire, cette autre figure qui consiste à dire : « Ceci est un code secret qui ne peut intéresser que moi et qui, par ailleurs, a rapport avec les œuvres que je suis en train d'écrire » .

— C'est une forme tout à fait évidente de défi.

— Défi d'autant plus paradoxal, ici, qu'Hugo se donne la peine de souligner dans les mots cryptés les lettres qui permettent de reconnaître ces noms et donc de lire le message en clair.

— C'est une défense qui comprend l'invitation à la transgresser pour ceux qui en seront capables.

— C'est aussi un emblème de l'activité poétique et justement d'une forme d'interpellation qu'elle envoie au lecteur. Quand il dit : « Tout ceci ne concerne que mon activité poétique », il ne ment pas. Car c'est bien aussi un travail poétique de déplacement, de jeu à travers les langues, de fondation d'une sorte de langue un peu babélique qui est en question.

— Dès que l'on admet que le secret n'est pas *dans le texte*, mais est *du texte*, on peut aussi se demander si ce n'est pas le désir du lecteur ou du critique qui, justement, sécrète du secret.

— Dans certains cas, mais ce n'est pas très intéressant. Il y a tellement à décrypter sans qu'on en rajoute ! Mais dès qu'il y a une partie de la société qui dit à l'autre « J'ai des secrets » et qui lui en confie juste ce qu'il faut pour que ça prenne corps, il y a aussi la possibilité qu'une autre partie puisse dire : « J'ai du secret » et que cette annonce puisse être vide. Des quantités de textes peuvent « bluffer » en nous faisant accroire qu'ils ont des dessous : ils en ont un peu mais pas autant qu'on nous l'annonce, ou pas les mêmes. A cet égard, une des façons de défier le lecteur est de lui dire : « Ce texte ne comporte aucun secret » .

— Lorsqu'on dit : « Toute ressemblance avec un personnage..., etc », immédiatement on sait qu'il doit y avoir des clés et on les cherche. Mais il n'y en a pas toujours. Car c'est aussi une structure littéraire que de faire augmenter indéfiniment le trousseau de clés. Il y a des romans à clé univoque, ce que sont les premiers romans de Balzac, puis cela devient de plus en plus complexe.

— Est-ce à dire que pour mobiliser le lecteur — pour qu'il y ait lecture — , il faut toujours d'une manière ou d'une autre des appeaux, des appâts de secret ?

— Il faut que le lecteur ait l'impression que ce sera intéressant d'une

certaine façon. Le texte peut promettre de toutes sortes de manières et l'une de ces manières c'est de dire « Je ne veux pas vous séduire ». De même, dire « Je n'ai aucun secret », c'est dire « J'ai des secrets ».

— Est-ce qu'on séduit toujours avec le secret ?

— Avec *le* secret, c'est trop dire. Dans la séduction, il y a toujours de la progression, du secret. Le voile, la coquetterie, ce sont les techniques élémentaires...

(...)